



**AVIS DE VACANCE N° 2014 -06**

Faire acte de candidature auprès de Monsieur le Maire de ST-QUENTIN-FALLAVIER  
**Avant le 18 avril 2014**

<b>DIRECTION</b>	<b>EDUCATION – JEUNESSE - CENTRE SOCIAL</b>
<b>SECTEUR</b>	<b>Péri et extra scolaire</b>
<b>FONCTION</b>	<b>ANIMATEUR SECTEUR PERI ET EXTRA -SCOLAIRE</b> <b>Remplacement congé maternité</b>
<b>CADRE D'EMPLOIS</b>	<b>ANIMATEUR TERRITORIAL</b>
<b>MISSIONS</b>	<p>Au sein de la Direction Education – Jeunesse - Centre Social de la Commune, placé(e) sous l'autorité directe de la Directrice, l'agent(e) aura pour missions :</p> <p><b>* La direction de l'accueil de loisirs</b> (mercredis en suppléance, 1 semaine lors des PVS vacances de fin d'année et 1 un mois GVS : d'été)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement général de l'activité dans le respect de la législation en vigueur (notamment sur les conditions d'accueil, de sécurité du public etc...)</li> <li>- Suivi des effectifs en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère (états CAF et CEJ)</li> <li>- Gestion de l'équipe d'animation en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale : recrutement, remplacement, rédaction des comptes-rendus, réunions d'équipe</li> <li>- Déploiement d'un accueil de qualité auprès des enfants et des parents</li> <li>- Supervision du budget de l'accueil et gestion des dépenses en lien avec la direction</li> </ul> <p><b>* Autres missions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la régie de recettes enfance en tant que titulaire</li> <li>- Chef d'établissement du centre de l'enfance en coordination avec la Direction de l'Education – Jeunesse - Centre Social</li> <li>- Participation à l'organisation des événements inhérents au secteur (soirées, week-ends ...)</li> </ul> <p><b>* Coordination de certains dispositifs de prévention socio-éducative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux réflexions sur ces dispositifs (évolution, création, Comités techniques, appels à projets et bilans des dossiers de subventions CAF et autres, etc)</li> </ul> <p><b>* La coordination des activités périscolaires (temps méridien, garderie matin et soir) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assumer l'ensemble des responsabilités liées à la fonction, dans le respect de la législation : déclarations d'ouverture, sécurité du public, etc.,</li> <li>- Assurer le management du personnel du secteur : personnels permanent et occasionnel (recrutement, remplacement, planification du travail, animation de réunions, évaluation, rédaction de rapports et de bilans etc.)</li> <li>- Veiller au maintien de la qualité des accueils en direction des enfants et des parents</li> <li>- Suivre le budget de l'accueil périscolaire en lien avec la direction</li> </ul> <p><b>* La participation à l'activité générale de la Direction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux événements transversaux du Centre Social, le cas échéant en lien avec les acteurs locaux, notamment en soirées et week-ends</li> <li>- Participations aux réunions et instances selon les nécessités de fonctionnement</li> <li>- Encadrement occasionnel des sorties familiales par roulement avec l'équipe</li> <li>- Participation aux permanences d'accueil</li> </ul>
<b>COMPETENCES REQUISES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme dans le domaine socio-éducatif : diplôme <b>obligatoire BPJEPS LTP</b> ou équivalence pour direction ALSH + de 80 enfants + de 80 jours</li> <li>- Qualités relationnelles et pédagogiques</li> <li>- Rigueur, disponibilité et discrétion</li> <li>- Aptitude à la conception et à l'animation d'actions collectives</li> <li>- Esprit d'initiative et d'organisation</li> <li>- Capacité à travailler en équipe</li> <li>- Maîtrise de l'outil informatique</li> <li>- Aisance rédactionnelle</li> <li>- Permis B</li> </ul>
<b>HORAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poste à temps complet : 35 heures hebdomadaires annualisées et réparties du lundi au samedi en fonction des nécessité de service.</li> <li>- Contraintes horaires en soirée ou en week-end liées à des réunions ou à la participation aux événements de la vie de la commune.</li> <li>- Affectation sur 3 équipements : Centre Social/équipement de quartier/centre de l'enfance.</li> </ul>
<b>REMUNERATION</b>	Grille statutaire des animateurs territoriaux/ régime indemnitaire lié au poste/prime de fin d'année
<b>RECRUTEMENT</b>	<b>Contrat à Durée Déterminée fixée au 31/12/2014. Prise de fonction au 5 mai 2014.</b>
<b>PUBLICATION</b>	Site internet de Saint-Quentin-Fallavier, Centre de gestion de l'Isère, CAPI, pôle emploi, CRDSU, ESSE, Arfatsema, Fédération des centres sociaux Isère et Lyon, Université Grenoble/ Lyon, Francas, CEMEA, UFCV, Léo Lagrange/

